



Disque dur neuf hs, récupération de données pro et garantie

Par **Sazkya**, le **28/08/2012** à **16:24**

Bonjour,

Auto-entrepreneuse en photographie/retouche, j'ai acheté un disque dur externe de grande capacité il y a 1 mois environ afin de stocker toutes mes données pro (et quelques données perso). Seulement voilà le DD semble aujourd'hui HS (sans mauvais traitement de ma part, c'est pro donc je fais attention), le service client m'a dit de contacter le constructeur, mais de toute façon il ne me sera proposé qu'un remplacement du DD.

Apparemment une récupération des données me coûtera assez cher. J'estime (peut être bêtement) que quand j'achète quelque chose l'objet ne doit pas être défectueux et/ou me causer de problèmes en perdant TOUTES mes données pro, donc mes questions:

Est-ce au magasin d'agir (et de contacter le constructeur) ? Ai-je un recours juridique quand à la perte/récupération de mes données, peut-on estimer que le magasin ou le constructeur m'ont porté préjudice ?

Merci d'avance pour vos réponses

Par **Beteguese**, le **31/08/2012** à **04:36**

Bonjour Sazkya,

La récupération des données n'est prise en charge par une assurance que très rarement voir jamais et certainement pas dans ce cas.

Un disque dur est un outil peu fiable. L'erreur que beaucoup de personnes font est de croire que c'est un support de stockage infailible alors que c'est très sensible. La clef est donc de bien faire une sauvegarde.

Donc malheureusement pas de solution du côté légal.

Côté prix pour une récupération de données, il existe des société bien moins cher que ce qui se faisait avant:

Par exemple:

<http://www.deadhardrive.com/DHDFr/prix-tarif-recuperation-donnees.html>

Sinon peut être peux tu essayer de réparer ton disque dur toi même si la panne est simple?
As tu regardé sur ce site?

<http://www.reparer-disque-dur.com/>

Bon courage en tous cas.